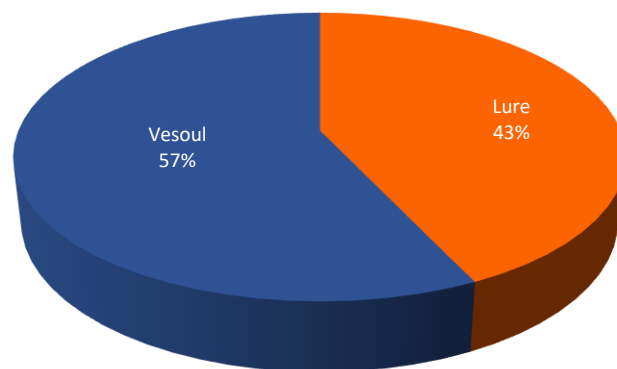




## Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le service en ligne « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

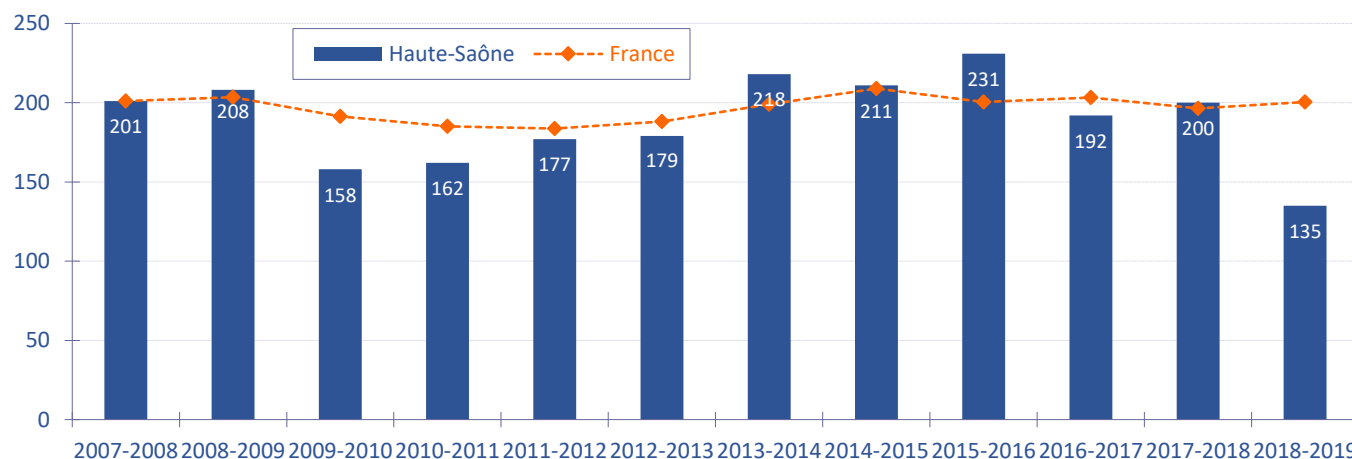
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture de Vesoul enregistre 57% des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

## Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis cinq années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2007-2008.

Le rythme des créations s'écarte souvent de celui qui est observé au plan national, avec une accélération plus importante comme en 2015-2016, ou un très fort repli, comme en 2018-2019.

## Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	19,6	24,1
Sports	26,8	17,1
Loisirs	11,5	11,6
Social	11,3	7,8
Amicales - entraide	3,5	7,3
Education - formation	5,3	5,7
Economie	6,6	5,4
Santé	3,1	4,8
Environnement	5,3	4,2
Autres <sup>(1)</sup>	7,0	12,0
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport, le secteur social et l'environnement.

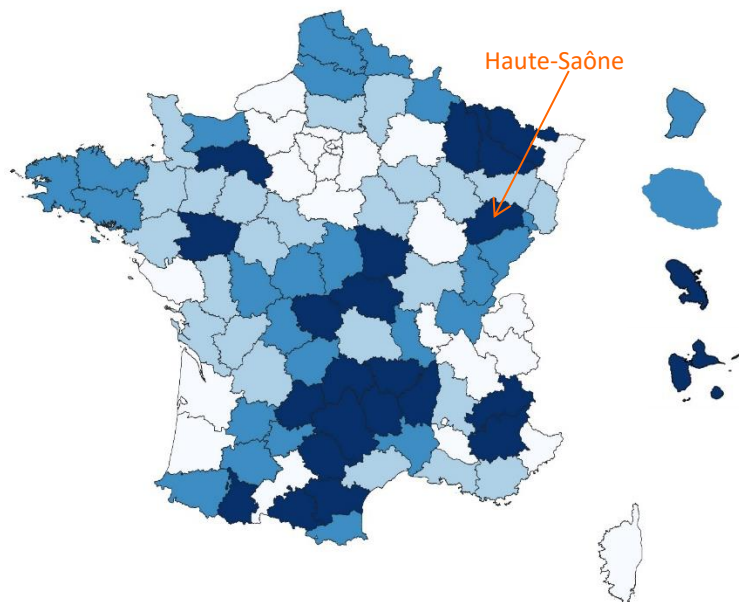
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

## Un enjeu économique et social fort

Des changements méthodologiques et l'entrée en vigueur de la Déclaration sociale nominative (DSN) peuvent conduire à des révisions d'une année sur l'autre. Les données de l'emploi présentées dans cette édition font donc désormais référence.

Dans le département, **470** associations emploient des salariés. Près de la moitié d'entre elles, soit **45%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **36** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **16%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,4%.



Moyenne nationale : 9,4%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.  
Traitement R&S.

## Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	4,3	11,9
Sport	1,0	4,7
Santé	17,7	7,3
<b>Social</b>	<b>56,7</b>	49,9
Loisirs	0,2	1,3
Culture	0,7	2,6
Autres activités <sup>(1)</sup>	10,0	11,4
Autres non classées ailleurs <sup>(2)</sup>	9,4	10,6
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **7 955** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement bien plus nombreux dans la santé et le secteur social qu'au plan national, et moins présents dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.

### Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

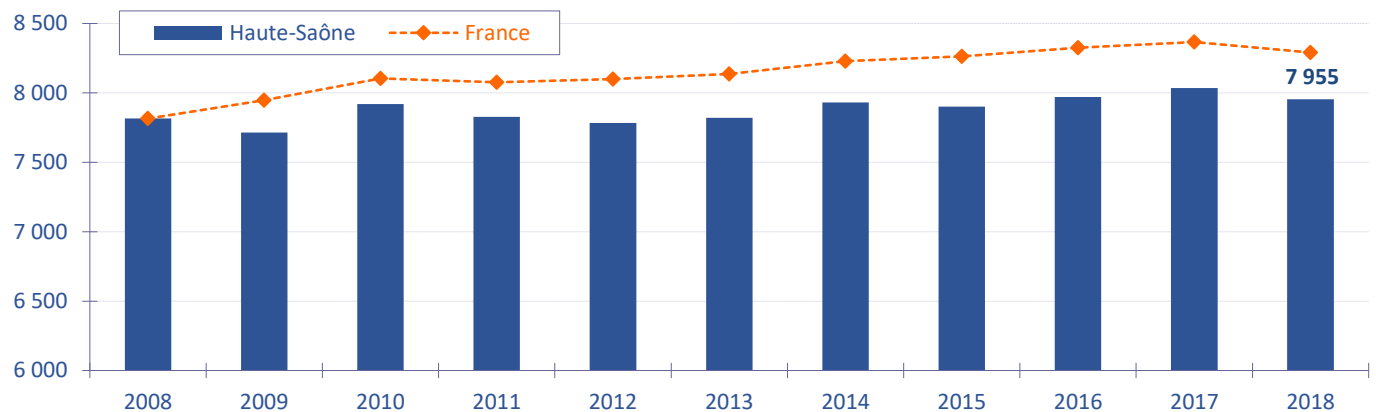
Par rapport aux repères nationaux, l'aide à domicile, l'hébergement médicalisé, l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés sont plus développés en Haute-Saône.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	13,7	9,9
Hébergement social	9,5	9,7
Aide à domicile	13,9	9,4
Accueil de personnes âgées	0,6	0,6
Aide par le travail	12,0	7,8
Accueil de jeunes enfants	0,3	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,4	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,0	0,8
Autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	3,3	8,0
Ensemble du secteur social	56,7	49,9

## Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 105 000 au plan national, et de **140** environ, dans le département.

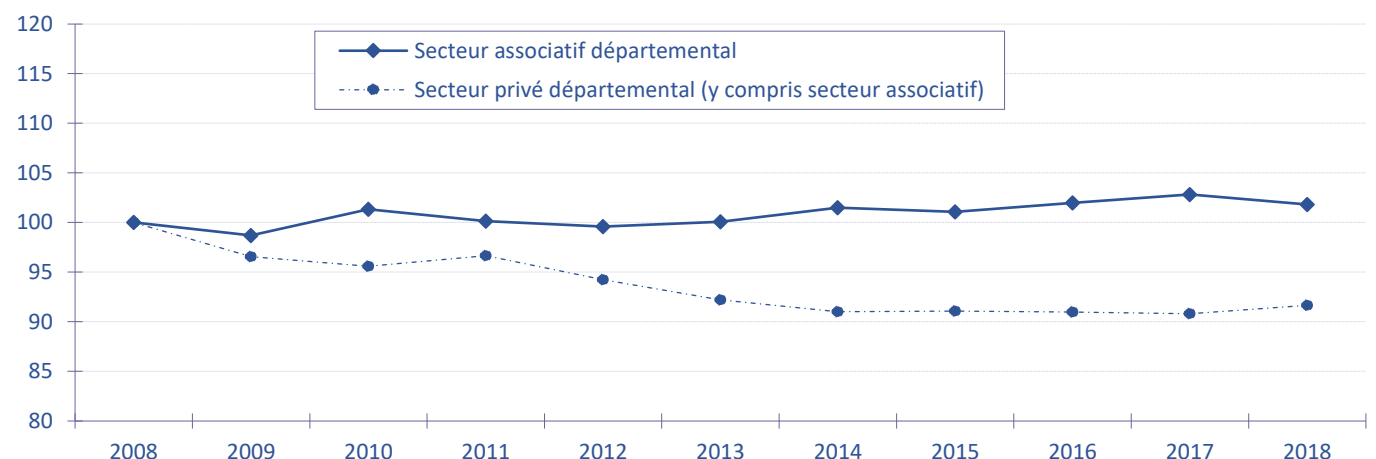


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Depuis 2008, l'emploi associatif du département évolue à un rythme assez irrégulier au regard de celui qui est observé au plan national. Il est cependant assez similaire, ces trois dernières années.

## Les évolutions dans le département

Au bilan de la dernière décennie, les effectifs salariés ont légèrement progressé dans les associations alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils n'ont pas retrouvé leur niveau de 2008.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2015-2018, la variation des effectifs salariés a été similaire, de **0,7%** dans le secteur associatif et de **0,6%** pour l'ensemble du secteur privé.

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Des informations pratiques :** les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

**Des sources documentaires :** informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

**Des publications** au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.